

tendance de la FSU, pour un syndicalisme de masse, de lutte, unitaire, pluraliste et démocratique

La haine ordinaire

Le 31 mars, on se lève avec un goût amer, comme si on voulait chasser un mauvais rêve. Pourtant les résultats sont là : le FN a pris les rênes de 10 villes ! Une pensée pour tous ceux qui vont devoir y subir la marque du rejet de l'autre incarné par Marine Le Pen: Hénin Beaumont en tête et deux autres grandes villes comme Fréjus et Béziers...

Il y a 19 ans le groupe Zebda chantait « N'attends pas qu'ils reviennent, ils ont pris quatre villes déjà, n'attends pas qu'ils nous tiennent même s'ils n'ont pas d'armes ils sont là ». Les 4 villes c'était Orange, Toulon, Vitrolles, Marignane en 1995. Aujourd'hui ils ont plus que doublé leur score mais surtout, ils sont devenus légitimes, leur parole est écoutée au même titre que celle des partis politiques « traditionnels » par les médias. Et ils vont l'être de plus en plus car ils passent de 60 conseillers municipaux en 2008 à 1200 en 2014!

A Ecole émancipée, depuis toutes ces années, on ne s'est pas croisé les bras : des militants sur le terrain, la FSU pour protéger nos acquis, nos droits, un bulletin tous les deux mois pour se tenir informés et rester vigilants, faisant entendre aux gouvernements quels qu'ils soient que leur politique on n'en voulait pas :

Non à l'Europe de Maastricht

Non à la réforme des retraites

Non à la politique d'austérité

Non au démantèlement du service public.

On n'a pas été écoutés. Et le syndicalisme lui aussi est ébranlé par ce résultat qui coïncide avec une baisse du taux de syndicalisation. Il doit s'interroger sur sa capacité à protéger les droits des travailleurs. Mais avant tout on va continuer le combat et rester « motivés » sous peine de voir s'installer lentement mais inexorablement la haine ordinaire.

Claire MORVAN, Collège Irène Joliot Curie, Le Havre.

Justice pour les 4 du Havre!

Le procureur de la République du Havre avait requis des peines extrêmement lourdes contre 4 militants de l'union locale CGT, allant jusqu'à 6 mois de prison ferme, pour le dévissage d'une plaque sur le local du parti socialiste et une altercation avec un huissier pendant un soutien aux salarié-es grévistes de l'entreprise SPB.

Le 31 mars, plusieurs milliers de manifestants attendaient le verdict devant le palais de justice : 4 000 militant-es, présence massive de la CGT mais également des représentant-es de Solidaires, FO et de la FSU.

Le juge a prononcé la relaxe pour l'affaire SPB, et une dispense de peine dans l'affaire du parti socialiste : une victoire pour ceux et celles qui luttent au quotidien pour leurs droits, pour leur salaires ou leur emploi ! C'est au mouvement syndical dans son ensemble que s'attaquait la justice, en criminalisant l'action syndicale à travers l'union locale CGT, particulièrement combative.

Une victoire qui doit redonner de l'espoir à ceux et celles qui veulent construire un mouvement d'opposition pour combattre les politiques d'austérité menées par ce gouvernement.

Stéphanie RIO, École E. Vaillant, Le Havre.

Les mêmes, en pire

F. Hollande a pris la mesure du rejet de sa politique avec le résultat des élections municipales : camouflet, bérézina, ou simple désaveu d'une ligne sociale libérale qui ne convainc ni à gauche, ni à droite ; les électeurs ont sanctionné le PS en s'abstenant, en votant massivement à droite ou à l'extrême droite. Les forces de gauche antilibérales ou anticapitalistes n'ont pas progressé.

La réaction de F. Hollande a le mérite de la clarté : en nommant Valls à la tête du gouvernement, il fait le choix de donner des gages à un électorat de droite dans ce qu'il a de plus repoussant, en flattant ses aspects nationalistes, protectionnistes voire racistes... Comme si cela ne suffisait pas, la ligne de politique générale, Valls l'a confirmé, s'inscrit dans la continuité de la précédente (en pire, faut-il donc comprendre) : le Président proclame qu'il a entendu le message des urnes et qu'il répond donc aux priorités des Français, dont la première est la mise en place du Pacte de responsabilité... à droite toute, pour un cap clairement affiché.

Nous devons donc combattre de façon résolue ce gouvernement des patrons et des actionnaires, qui affirme jour après jour sa politique ultra libérale. Nos directions syndicales doivent comprendre très vite qu'aucune de ces annonces ne "va dans le bon sens" et que de signal positif, il n'en est point! Dans l'éducation, elles ne manqueront pas de dire, soyons-en sûrs, que B. Hamon, c'est mieux que S. Royal, et blablabla. Nous ne laisserons pas s'installer une quelconque bienveillance à l'égard de ce gouvernement dont la ligne est identique, voire plus nuisible, que celle du précédent. Les forces vives de gauche doivent au contraire adopter une posture de combat, et s'engager dans la lutte pour construire un mouvement social à la hauteur de la situation : pour faire barrage à la montée de l'extrême droite, pour donner des perspectives à celles et ceux qui souffrent de désespérance sociale, pour imposer une alternative aux politiques d'austérité. Il faut se rassembler et descendre dans la rue, pour reprendre la main sur les groupes réactionnaires et faire taire leurs idées pestilentielles. Le samedi 12 avril, la manifestation Marchons contre l'austérité pour l'égalité, et le partage des richesses l'appel de politiques, d'associations, syndicalistes est une première échéance qu'il faut réussir. Aujourd'hui, nous n'avons plus de doute, plus de choix non plus : mobilisons-nous, ne lâchons rien.

Véronique PONVERT, Collège Léo Lagrange, Le Havre.

www.ecoleemancipee.org

Rentrée 2014 : la dégradation continue !

Notre académie accueillera dans les collèges et les lycées 699 élèves supplémentaires à la prochaine rentrée. Or, seulement 10 postes en plus seront créés, ce qui entraînera une nouvelle dégradation des conditions de travail des élèves et des enseignants.

Dans les lycées, 490 élèves supplémentaires seront accueillis à la prochaine rentrée alors que globalement le Rectorat continuera à supprimer des postes (76 suppressions pour 52 créations). Dans les collèges, la situation restera similaire à celle des années antérieures. Dès maintenant, l'administration tente d'imposer pour la prochaine rentrée de nombreuses heures supplémentaires (parfois plus de 3 heures par enseignant dans certaines disciplines), alourdissant la charge de travail des collègues concernés, alors que cela aurait permis de créer des postes.

Pour de nombreux enseignants, l'année 2014 ressemblera donc à celle de 2013 : classe surchargées, services partagés sur plusieurs établissements, postes supprimés, etc.

La priorité sensée être donnée à l'Education Nationale depuis deux ans par la majorité gouvernementale actuelle ne se concrétise toujours pas sur le terrain. Seule une mobilisation d'ampleur associant tous les personnels de l'Education Nationale permettra d'inverser la tendance.

Stéphane FOURRIER, Collège Siegfried, St Romain de Colbosc.

Carte scolaire : la baisse des effectifs n'est pas prioritaire...

A l'échelle départementale, comme à l'échelle nationale (2355 postes pour 38000 élèves supplémentaires), les créations de postes seront à nouveau en nombre insuffisant pour la rentrée 2014: elles couvriront à peine la hausse démographique.

En Seine-Maritime, 17 postes seront ouverts. Pour faire face à la hausse des effectifs (+274 élèves), 11 postes sont nécessaires. Cela laisse bien peu pour répondre aux besoins importants d'écoles mises à mal par les années Sarkozy et pour combler les promesses de « plus de maîtres que de classes » et de dispositifs « moins de 3 ans »!

La conséquence de ce choix budgétaire d'austérité (notamment une réforme de l'éducation prioritaire à budget constant) est double :

- Il n'y aura aucune baisse significative des effectifs, ce que la réforme de l'éducation prioritaire avait entériné.
- Pour ne pas renier déjà les quelques annonces de cette réforme (dispositifs « PMQC », 3 ans), on prend ailleurs les postes nécessaires, détériorant encore les conditions d'apprentissage.

Dans le secteur havrais, par exemple, les IEN n'ont pour l'instant annoncé que des propositions de fermeture: 19 pour les 5 circonscriptions (sans compter les écoles « sous surveillance »)! A l'inverse, moins d'une douzaine d'écoles sont suivies pour ouverture.

Avec une carte scolaire à nouveau négative, la moyenne des effectifs par classe risque donc d'augmenter encore une fois cette année.

La preuve, s'il en était besoin, que le premier degré, « prioritaire », n'est pas épargné par l'austérité.

Thomas AUDIGIER, Ecoles du Havre : Élémentaire Jean Jaurès Maternelle Jules Durand, Maternelle Lamartine.

Chômage et convention Unedic

Le chômage toujours en hausse :

5,3 millions de personnes inscrites à Pôle emploi (avec une forte progression du chômage de longue durée) mais 2,6 millions seulement sont indemnisées, dont 2,2 millions en Allocation de Retour à l'Emploi, 454000 en Allocation Spécifique de solidarité (ASS). L'indemnisation moyenne s'élève à 980 euros, l'ASS à 644 euros et le RSA à 499 euros.

Une précarité galopante :

La part des CDD dans les recrutements s'élevait à 66% en 2000, elle est de 82,8% en 2013.

Derrière tous ces chiffres les vies brisées de femmes et d'hommes !!!

9 millions de personnes vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté.

Face à une précarité durablement installée, la nouvelle convention d'assurance chômage (UNEDIC), loin de tenter de résoudre le problème, va l'aggraver un peu plus encore avec une nouvelle régression des droits des chômeurs:

- Baisse de l'indemnisation des chômeurs qui passe de 57,4
 à 57% du dernier salaire
- Allongement du délai de carence qui vise à décourager la lutte collective dans les entreprises et individuelle aux Prud'hommes pour obtenir des indemnités (plus celles-ci seront fortes, plus le délai de versement des allocations chômage sera repoussé).
- Des droits rechargeables, seulement à la charge des chômeurs et qui demeurent partiels (150h d'activité minimum)
- L'annexe 4 qui régit l'indemnisation des intérimaires est vidée de substance, cela signifiera pour 60% d'entre eux une baisse de leur allocation mensuelle de 50 à 300 euros.
- Concernant les annexes 8 et 10 des intermittents du spectacle, l'accord reprend les dispositifs de 2003 et les aggrave avec entre autres une augmentation de cotisation de près de 3%.
- Les plus de 65 ans vont devoir cotiser à l'assurance chômage alors qu'ils en étaient jusqu'alors dispensés.

Et pendant ce temps, le patronat s'en sort sans bourse délier... et obtient du gouvernement des baisses de charges sans précédent et sans aucune contrepartie.

Cet accord orchestré par le MEDEF, accepté et signé par la CFDT, FO et la CFTC est scandaleux ! (les organisations de chômeurs et précaires, comme d'habitude n'ont pas eu leur mot à dire puisque non invitées). Une fois encore, ce sont les plus démunis qui font les frais de l'opération !

Il est hélas fort probable que le nouveau gouvernement, plus soucieux de ses relations avec le patronat que de justice sociale, donnera son agrément à cette nouvelle convention, ne laissant aux chômeurs et à leurs organisations d'autre choix que la lutte pour se faire entendre!

Eric PLANCHETTE, SNUTEFI, Haute Normandie.

POUR NOUS CONTACTER 76 : LE HAVRE : veronique.ponvert@orange.fr

stephanie_moi1980@yahoo.fr

ROUEN: annedesj@orange.fr

pierre.berche@univ-rouen.fr

27 : PT-AUDEMER : pascal.adams@wanadoo.fr LOUVIERS : philippe.thouement@wanadoo.fr